

## POLITIQUE SECURITE LISEA

Bordeaux, le 19 décembre 2018

1. LISEA place la sécurité ferroviaire au tout premier plan de son activité depuis l'ouverture de la ligne SEA à l'exploitation commerciale le 2 juillet 2017. Ainsi, les impératifs d'exploitation et de production n'auront jamais priorité sur la sécurité. LISEA et MESEA travaillent de façon commune sur la sécurité.

LISEA s'appuie pleinement sur son système de gestion de la sécurité pour garantir la sécurité ferroviaire de son infrastructure et vise le niveau de sécurité ferroviaire le plus élevé.

LISEA a introduit un indicateur de sécurité (taux de fréquence sécurité système) pour suivre l'évolution et la tendance de ce taux et ainsi faciliter le pilotage de la sécurité ferroviaire.

Cet indicateur est commenté lors des revues sécurité de Direction LISEA/MESEA et fait l'objet de plans d'actions pour le maîtriser. Ces plans d'actions sont enregistrés dans le PAS SEA (Plan d'Action Sécurité) pour leur suivi.

L'objectif fixé pour la période 2018/2019 est le 0 accident et les objectifs intermédiaires sont fixés sur une période de 12 mois glissants.

- 2. LISEA est convaincu que de l'excellence opérationnelle naît la sécurité. LISEA s'attache à analyser tous les événements (de sécurité et autres) contrariant toutes les activités opérationnelles d'exploitation ou de maintenance et de décliner les actions d'amélioration correspondantes. L'amélioration continue et la performance sécurité font partie des valeurs de LISEA et de MESEA. LISEA et MESEA s'assurent de l'efficacité des actions d'amélioration.
- 3. LISEA s'appuie sur la qualité de ses relations avec MESEA, ses différents prestataires (GTC, CSS, GSMR), SNCF Réseau et les entreprises ferroviaires pour mener à bien ce processus d'amélioration continue.
- 4. LISEA fonde sa politique en matière de sécurité sur la transparence et la concertation à tous les niveaux de responsabilité de la société. Cette vision est partagée par MESEA et les différents prestataires.
- 5. Des instances régulières sont organisées pour le pilotage et le suivi de la sécurité (revue de direction, audits, contrôles, reporting).
- 6. LISEA s'engage à tenir disponibles en permanence les ressources nécessaires pour respecter ses obligations en matière de sécurité.



- 7. LISEA reverra régulièrement sa politique de sécurité, sa performance et les évolutions réglementaires afin de prendre en compte les changements de circonstances et l'expérience acquise, tant au sein de la société qu'à l'extérieur de celle-ci.
  - LISEA s'implique dans les réunions et groupes de travail proposés par les parties prenantes sécurité (EPSF, SNCF Réseau, AGIFI, UTP) pour identifier les bonnes pratiques et partager sur les démarches sécurité (GAME).
- 8. LISEA développe un système assurant l'amélioration continue des performances en matière de sécurité. LISEA renseigne le PAS SEA outil de pilotage et de suivi des actions recensant les plans d'action. Ce PAS SEA est diffusé et examiné lors de la revue de direction LISEA/MESEA. Et par ailleurs, LISEA planifie des retours d'expérience sur les sujets à fort enjeu.
- 9. LISEA communique cette politique à l'ensemble de son personnel et auprès du public.

Hervé Le Caignec

Président